



Atelier d'échange régional sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » Région Nouvelle Aquitaine

Compte-rendu de l'atelier Version définitive

Hôtel de Région à Bordeaux, 9 février 2018

NDLR : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.

1. Introduction

L'objectif de cette partie introductive à l'atelier est de présenter le contexte de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » et en quoi le dispositif du Partenariat européen pour l'innovation permet le développement de projets multi-acteurs. Le RMT AFORCE qui regroupe 15 organismes au niveau national sur l'adaptation des forêts au changement climatique présente ses actions sur cette thématique. L'intervention de deux spécialistes sur le changement climatique nous permet de recadrer les impacts à venir sur la forêt régionale.

1.1. Introduction de l'atelier par Olivier Picard, CNPF-IDF (Annexe 2)

Le contexte de l'atelier est présenté, notamment l'historique depuis 2013 avec la mobilisation du collectif PEI forêt (11 acteurs nationaux) menée par le CNPF et le MAA, qui a permis une meilleure prise en compte du secteur forestier dans le cadre du PEI. Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs.
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre.
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen.
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles.

Le constat est qu'à l'heure actuelle, le dispositif PEI est sous-employé par les forestiers face au secteur agricole (**cf. 413 Situation PEI AGRI Forestier**). On dénombre 3 Groupes opérationnels forestiers et agro-forestiers sur environ une centaine. Le constat est le même au niveau européen : 3 Focus group sur 24, 3 Réseaux thématiques sur 17 et 1 projet multi-acteurs sur 23. Etant très apprécié par les acteurs, notamment agriculteurs, ce dispositif sera très probablement renouvelé à la prochaine programmation avec un budget plus important. Il est donc stratégique que le secteur forestier s'approprie davantage ces outils de coopération européenne afin de pouvoir bénéficier de ces financements.

1.2. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 3)

Cette mission d'expertise thématique (financée par le FEADER, le MAA et le CGET) a été confiée au CNPF, en tant que coordinateur du RMT AFORCE, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**.

Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec 6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et avril 2018.
- Volet 3. Valorisation des travaux

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER.

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'européen ;
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions ;
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

1.3. Présentation du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF (Annexe 4)

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la 30aine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale annoncé pour 2018. Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

1.4. Etat des lieux de l'impact du changement climatique sur la forêt régionale par Christophe Orazio, EFI et Simon Martel, CNPF-IDF (Annexe 5).

La principale cause induisant le changement climatique est l'émission de gaz à effet de serre liée aux activités anthropiques basées sur les énergies fossiles. La première conséquence est l'augmentation des températures plus ou moins importante selon les scénarios envisagés. De manière moins marquée, les précipitations semblent se réduire, particulièrement dans la moitié Sud de la France, ce qui entrainerait une « méditerranéisation » du climat et par conséquent de la végétation. Le régime des

vents serait également perturbé. Il semblerait que les incendies récents au Portugal et en Espagne soient liés aux vents du Sud accentués. On constate également une explosion depuis le siècle dernier du nombre d'insectes pathogènes introduits dans différents pays.

Il semblerait que le premier effet positif de l'augmentation du CO₂ atmosphérique et de la température sur la production forestière soit contrebalancé par les sécheresses et les fortes chaleurs à craindre.

Dans le cadre d'EVAFORA, Simon Martel nous présente les résultats de différents modèles sylvicoles du Pin maritime et du Douglas intégrant l'évolution du climat. Les pertes de croissance liées au stress hydrique semblent être compensées dans un premier temps par la fertilisation CO₂. Toutefois, les modèles ne tiennent pas compte des risques de mortalité induite par les sécheresses. De manière générale, l'adaptation et l'atténuation sont intimement liés comme le montre l'étude de l'INRA (Dhôte et al, 2017) et l'optimisation du stockage de CO₂ en forêt mais aussi dans les produits bois venant en substitution des produits à base d'hydrocarbures.

L'atelier d'échange s'est structuré autour de la restitution du questionnaire préalable adressé aux 79 acteurs identifiés. Bien que seules 11 personnes aient répondu (soit 14 %), les acteurs locaux et les acteurs de RDI sont représentés, et leurs apports ont permis d'amorcer les discussions en salle autour des 3 parties suivantes :

- Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région.
- Propositions d'actions prioritaires.
- Leviers, freins et recommandations.

2. Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région

L'objectif de cette partie est de partager avec l'ensemble des acteurs présents tous les projets et initiatives menés dans la région autour de la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». Dans cet état des lieux, sont également identifiés les structures originales, les documents cadres, les événements d'information et de formation en lien avec la thématique.

2.1. Particularités des acteurs de la région Nouvelle Aquitaine

Ici sont présentées les structures originales et autres organisations marquantes de la région en lien avec la thématique.

- Le GIS Pin maritime du futur¹

Créé en 1995, le GIS PMF réunit l'INRA, le FCBA, l'ONF, le CPFA et le CNPF. Il a pour objectif, de contribuer à l'adaptation du système de production du pin maritime aux nouveaux contextes économiques et environnementaux (usages des produits, durabilité et changement climatique).

- Le Pôle de compétitivité XYLOFUTUR (www.xylofutur.fr)

Créé en 2005, Xylofutur représente aujourd'hui 217 adhérents et 210 projets labellisés. Ce pôle de compétitivité a pour objectifs de consolider son rôle d'«usine à projets» et de transformer les efforts collaboratifs des travaux de R&D en produits, procédés et services innovants mis sur le marché pour créer de l'activité et des emplois.

- ACCLIMA TERRA (www.acclimaterra.fr)

ACCLIMA TERRA est présidé par le climatologue Hervé Le Treut, expert auprès du GIEC, directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace, professeur à l'UPMC. Ce comité scientifique régional sur le changement climatique est né à la suite du rapport sur les impacts du changement climatique en Aquitaine (2013) et du souhait du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine de doter le territoire régional d'un groupe d'experts scientifiques (22) permanent, indépendant, capable d'apporter aux acteurs du territoire les connaissances nécessaires à leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

2.2. Les documents cadres régionaux

L'élaboration du **Plan régional de la forêt et du bois** (PRFB) a été lancée en janvier 2017 avec la mise en place de la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) et de plusieurs groupes de travail :

- GT1 : Compétitivité de la filière (Pilotes : Fédération des industries du bois d'Aquitaine et interprofessions BOISLIM et FUTUROBOIS)
- GT2 : Dynamisation de la gestion durable (Pilotes : CRPF et coopérative Alliance forêt-bois)
 - o sous-groupe feuillus (pilote CRPF)
 - o sous-groupe peuplier (pilote comité peuplier)
 - o sous-groupe pin maritime (pilote Maison de la forêt)
 - o sous-groupe résineux de montagne (pilotes Syndicat Fransylva Limousin et ONF)
- GT3 : Risques (Pilote : Union des Syndicats des sylviculteurs d'Aquitaine)
- GT4 : Compétences dans la filière (Pilotes : Campus des qualifications et des métiers et UIRPM)

¹ <https://www6.bordeaux-aquitaine.inra.fr/biogeco/Recherche/Au-sein-des-equipes/Ecologie-et-Genomique-Fonctionnelles/Publications-du-GPMF>

- GT5 : Services rendus par la gestion et l'exploitation forestière, et forêts et territoires (Pilotes : Union régionale des collectivités forestières et ONF)

Les travaux ont été présentés par les pilotes en décembre 2017. Une première version du PRFB est prévue pour le 2^e trimestre 2018 avec une validation courant 2019.

Un **Contrat stratégique de filière** est également en discussion dans le cadre de cette CRFB.

2.3. Le Partenariat européen pour l'innovation dans la région Nouvelle-Aquitaine

Un Appel à manifestation d'intérêt pour la mesure 16.1 des PDR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est ouvert **du 2 janvier au 2 mars 2018**. Il ouvrira sur un Appel à projets annoncé pour la période avril à mai 2018 (**Annexe 7**).

2.4. Sources d'informations et de formations

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

On relève également des formations à l'attention de différents publics (propriétaires, gestionnaires, professionnels et étudiants, chercheurs et administratifs), notamment l'intervention du RMT AFORCE dans le cadre de l'INFOMA pour aider les personnels techniques administratifs des DRAAF et des Régions à intégrer les aspects du changement climatique dans la rédaction des PRFB. De la même manière, le RMT AFORCE a été sollicité par l'enseignement technique et supérieur pour l'aider à intégrer davantage le changement climatique dans leur programme d'éducation.

Plusieurs événements organisés en région ont été mentionnés sur la thématique du changement climatique. Ces événements sont listés dans le tableau synthétique (onglet « communication ») joint en annexe (Annexe 1).

2.5. Les projets d'adaptation et d'atténuation

Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir complété et à le partager. En effet, on liste déjà de nombreux projets et initiatives plus ou moins en lien avec le changement climatique, il est difficile pour chacun d'avoir une vision précise de ce que fait chacun des acteurs et ainsi mutualiser nos efforts et partager les résultats.

Un consensus se dégage ainsi sur la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. S'agissant d'une photo de l'existant à l'instant T, une mise à jour de ces informations est souhaitable à minima une fois par an – selon des modalités et des moyens à définir au niveau régional. ***Cette proposition de tableau est présentée en annexe (Annexe 1, onglet « projets »).***

2.6. Bilans et recommandations

En conclusion, cet état des lieux montre d'une part, que la région semble bien armée face au changement climatique avec le Pin maritime, une essence très méridionale qui est adaptée aux conditions environnementales actuelles et qui laisse présager des solutions encourageantes pour l'avenir. De plus, la recherche est particulièrement active sur cette thématique et les sylviculteurs, également très impliqués. D'autre part, la part des feuillus (chênes, châtaigniers et autres) dans la forêt

régionale étant équivalente à celle des résineux, des besoins en R&D sont exprimés ainsi qu'une sensibilisation et un transfert des bonnes pratiques vers les sylviculteurs.

Lors de chaque atelier, la constitution d'un annuaire des projets, a minima régional, est évoqué. Il permettrait une recherche multicritères telle qu'il est possible de le faire sur CREAFOR (<http://creafor.gip-ecofor.org/>). ***L'ensemble de ces éléments se retrouve dans le tableau Excel Annexe 1 joint à ce compte-rendu, avec les onglets : Projets, Communication.***

Propositions :

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.
- Définir les modalités et les moyens (qui, quoi, quand, comment) de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

3. Propositions d'actions prioritaires

L'objectif de cette partie est d'identifier les besoins et actions prioritaires exprimés par les acteurs en matière de Recherche et Développement sur la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ».

L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis d'évoquer divers thèmes d'actions sans toutefois définir de priorités.

Observatoire de la forêt

- Association de nombreux partenaires, DSF, ONF, CRPF, INRA, IGN, Coopératives afin de mettre en lien l'état de la forêt avec des variables climatiques et écologiques, et étudier leur évolution dans l'espace et le temps.

Gestion des risques

- Outils d'aide à la décision et guides des bonnes pratiques
- Cartographie de vulnérabilité des essences face au CC
- Risque incendie, tempête, sécheresse, ravageurs...

Adapter les forêts régionales au changement climatique

- Identifier les essences et provenances adaptées (mise en réseau de placettes d'expérimentation)
- Développer des unités conservatoires génétiques au niveau français et européen, adaptées au CC
- Définir les sylvicultures adaptées (mise en réseau de placettes d'expérimentation)
- Nouvelles techniques et outils de travail du sol et d'entretien des boisements

Promouvoir le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique

- Communiquer davantage sur le rôle important des forêts dans l'atténuation du changement climatique via la séquestration de CO₂ en forêt, le stockage de carbone dans les produits bois et la substitution de biens produits à base d'hydrocarbures par des produits bois.
- Soutenir davantage de programme de construction bois et la valorisation du bois-énergie.
- Développer les outils de Paiements pour services environnementaux (PSE)

Communiquer et sensibiliser : diffuser l'information et les connaissances

- Sensibiliser et informer les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, élus, filière aval, grand public, etc.) ; par exemple sur le besoin de tester des espèces allochtones.
- Produire des supports de communication/sensibilisation pour différents publics : films, interviews, plaquettes, etc.
- Vulgariser les résultats : capitaliser au maximum sur les expérimentations : articles scientifiques, notes aux gestionnaires, vulgarisation auprès des propriétaires. Mise en commun sur une plateforme.

- Développer les démarches de prospective (ex : AFCLIM du MAA) et les outils de formation pédagogique de type « jeux sérieux », sous forme participative.
- Intégrer l'aval de la filière, et sensibiliser ses acteurs à la question du renouvellement de la ressource en intégrant la menace du changement climatique.
- Adapter les contenus de formation de la formation initiale et continue.
- Mettre en place des sites de forêts de démonstration (forêt école).
- Constituer un atlas des initiatives intéressantes dans un cadre pédagogique présentant des cas concrets de forêts - renseignés et partagés. Ex : réseaux de placettes avec livret de présentation des principaux résultats.
- Sites de démonstration: accompagner dans le changement des pratiques

Recommandations

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.
- Définir les modalités et les moyens (qui, quoi, quand, comment) de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

4. Freins, leviers et recommandations

L'objectif de cette partie est d'identifier les freins et leviers à la mise en œuvre de ces actions et définir des recommandations qui pourraient favoriser leur émergence.

L'analyse des freins et leviers touchant ces actions prioritaires, amène les participants à formuler les recommandations suivantes :

4.1. Freins et leviers

Lourdeurs administratives

- Simplification et harmonisation
- Consultation des opérateurs en amont
- Mutualiser une part du montage et du suivi (administratif et financier)

Manque de coordination entre les différents organismes de gestion et de R&D

- Accès partagé à un tableau de bord (régional/national) des actions en cours (+ mise à jour) sur la thématique et partage d'expérience
- Mettre en place des équipes pluridisciplinaires: Organiser des réunions ou séminaires de conception de projets et de partages de résultats.
- Coordination en amont des acteurs forestiers au niveau régional et national sur le développement d'un programme concerté.

4.2. Encourager les acteurs de l'aval de la filière à s'impliquer davantage

Lors des ateliers précédents, les participants ont insisté sur le fait d'impliquer davantage les industriels dans ce type d'atelier car ils sont pleinement menacés par les conséquences du changement climatique sur le renouvellement de leur matière première. ***Les acteurs de la 1^{re} et 2^e transformation devraient être interpellés par l'intermédiaire de l'interprofession.***

4.3. Mettre en place une coordination spécifique sur cette thématique

Certains participants ont exprimé le besoin d'une coordination régionale constituée de représentants de l'ensemble de la filière, faisant le lien avec tous les acteurs de la région. ***Les moyens et le fonctionnement de cette coordination sont laissés à l'initiative régionale et pourraient s'appuyer sur les structures régionales existantes du type Acclima terra, Xylofutur, l'interprofession ou autres...***

Cette animation régionale permettrait de :

- suivre et partager les informations ;
- centraliser et rendre accessible les documents relatifs aux colloques et autres réunions d'information ;
- centraliser et organiser les informations générales relatives aux projets et initiatives de manière à pouvoir suivre facilement qui fait quoi et comment avec a minima une personne référente.

5. Comment poursuivre ?

Si toutes ces propositions issues des ateliers précédents n'ont pas été développées explicitement lors de cet atelier à Bordeaux, elles vous sont néanmoins exposées pour avis. La question se pose des modalités et de l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

5.1. Quelle réponse à l'AMI de la région Nouvelle Aquitaine ?

Une large part de la discussion sur les projets à déposer à l'AMI a été consacrée aux conditions d'éligibilité et taux d'aides de la région, qui apparaissent complexes pour les différents acteurs.

Il n'y a pas eu de propositions concrètes de projets de GO à déposer, malgré une demande insistante de la Région, pour prendre position sur le futur appel à projets.

Le CNPF a évoqué un projet de GO sur les châtaigniers dépérissant.

Le FCBA a proposé un GO sur la mise en place de Sylvéco pour des bilans économiques de sylvicultures.

Rien de conclusif à ce stade, la région s'est engagée à fournir un exemple de plan de financement aux partenaires.

5.2. Un tableau est joint en annexe, permettant d'avoir une première vision synthétique de mise en œuvre, pour aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités.

5.3. Les participants soulignent le fait qu'il faudrait envisager un dispositif d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « innovation forêt CC » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

L'idée est émise qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par les Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE, (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national).

5.4. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau (dépendant du détail des informations recueillies auprès des acteurs) pourra être intégré dans la base de données CREAFOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendu et recommandations.

Liste des annexes au présent compte rendu

- Annexe 1. : Tableau synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.
- Diaporamas présentés en salle
 - Annexe 2. : Introduction par Olivier Picard, CNPF-IDF
 - Annexe 3. : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 4. : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF
 - Annexe 5. : Changement climatique et forêt régionale par Christophe Orazio, EFI Atlantic et Simon Martel, CNPF-IDF
 - Annexe 6. : Retours du questionnaire préalable et état de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 7. : AMI PEI AGRI en Nouvelle Aquitaine par Laurent Gomez, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Dossier distribué en salle aux participants
 - Annexe 8. : Liste des contacts et participants
 - Annexe 9. : Invitation à l'atelier d'échange régional
 - Annexe 10. : Programme de l'atelier d'échange régional
 - Annexe 11. : Livret sur le PEI AGRI
 - Annexe 12. : Schéma général du PEI AGRI
 - Annexe 13. : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
 - Annexe 14. : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
 - Annexe 15. : Plaquette du RMT AFORCE
- Annexe 16. : Synthèse des évaluations de l'atelier.